

Un penchant pour le vin

Dans ses confessions à Dieu, Augustin rend hommage à sa mère Monique. Il évoque son éducation chrétienne et les soins dont l'entourait une vieille servante sévère. Mais la jeune fille n'a pas toujours été vertueuse et elle s'est même livrée, quelque temps, à un goût fâcheux pour le vin.

5 Nec tantam erga suam disciplinam diligentiam matris praedicabat quantam famulae
cujusdam decrepitae, quae patrem ejus infantem portaverat, sicut dorso grandiuscularum puellarum
parvuli portari solent. Cujus rei gratia et propter senectam ac mores optimos in domo christiana satis
a dominis honorabatur. Unde etiam curam domoniarum filiarum commissam diligenter gerebat et
10 erat in eis coercendis, cum opus esset, sancta severitate vehemens atque in docendis sobria
prudentia. Nam eas praeter illas horas, quibus ad mensam parentum moderatissime aiebantur,
etiamsi exardescerent siti, nec aquam bibere sinebat praecavens consuetudinem malam et addens
verbum sanum : « Modo aquam bibitis, quia in potestate vinum non habetis ; cum autem ad maritos
veneritis factae dominae apothecarum et cellariorum, aqua sordebit, sed mos potandi praevalerebit. »
10 [...].

Et subreperat tamen, sicut mihi filio famula tua¹ narrabat, subreperat ei vinulentia. Nam
cum de more tamquam puella sobria juberetur a parentibus de cupa vinum depromere, submisso
poculo, qua desuper patet, priusquam in lagunculam funderet merum, primoribus labris sorbebat
exiguum, quia non poterat amplius sensu recusante. Non enim ulla temulenta cupidine faciebat hoc,
15 sed quibusdam superfluentibus aetatis excessibus, qui ludicris motibus ebulliunt et in puerilibus
animis majorum pondere premi solent. Itaque ad illud modicum cotidiana modica addendo (quoniam
qui modicaspernit, paulatim decedit) in eam consuetudinem lapsa erat ut prope jam plenos mero
caliculos inhianter hauriret. Ubi tunc sagax anus et vehemens illa prohibitio ? Numquid valebat
aliquid adversus latentem morbum, nisi tua medicina, domine, vigilaret super nos ? Absente patre et
20 matre et nutritoribus tu praesens, qui creasti, qui vocas, qui etiam per praepositos homines boni
aliquid agis ad animarum salutem. Quid tunc egisti, deus meus ? Unde curasti ? Unde sanasti ? Nonne
protulisti durum et acutum ex altera anima convicium tamquam medicinale ferrum ex occultis
provisionibus tuis et uno ictu putredinem illam praecidisti? **[Ancilla enim, cum qua solebat accedere
ad cupam, litigans cum domina minore, ut fit, sola cum sola, objecit hoc crimen amarissima
25 insultatione vocans « meribibulam ». Quo illa stimulo percussa respexit foeditatem suam
confestimque damnavit atque exiit. Sicut amici adulantes pervertunt, sic inimici litigantes
plerumque corrigunt.]**

Texte de la version entre crochets (46 mots)

Augustin *Confessions* IX, VIII, 17-18

¹ *Tua* : Augustin s'adresse dans ce passage à Dieu

Traduction

Elle ne vantait pas tant les soins attentifs de sa mère pour son éducation, que ceux d'une servante cassée par l'âge, qui avait porté le père de Monique tout enfant sur son dos, comme les filles déjà grandelettes portent souvent les tout petits. A cause de cela, et aussi de sa vieillesse et de son excellente conduite, dans cette maison chrétienne, elle était l'objet, de la part de ses maîtres, de bien des égards. Par suite, on lui avait encore confié les filles de ses maîtres ; elle en prenait un soin vigilant, et elle usait pour les **(5)** corriger au besoin, d'une vive et sainte sévérité, et pour les former, d'une discrète prudence. Ainsi, en dehors des heures où elles prenaient à la table de leurs parents un bien modeste repas, fussent-elles dévorées d'une ardente soif, elle ne leur permettait même pas de boire de l'eau ; c'était pour prévenir une mauvaise habitude ; et elle ajoutait cette sage parole : « Maintenant c'est de l'eau que vous buvez, parce que vous n'avez pas de vin à votre discrétion ; mais, une fois mariées et devenues maîtresses de la dépense et du cellier, l'eau vous paraîtra bien fade tandis que l'habitude de boire prévaudra. »[...]

(10) Sournisement pourtant, - comme ta servante me le racontait à moi son fils - sournisement s'était glissé en elle le goût du vin.

Selon l'usage, ses parents l'envoyaient, comme une jeune fille sobre, tirer du vin au tonneau ; elle plongeait une coupe par l'ouverture du dessus ; mais, avant de verser dans le cruchon le vin pur, du bout des lèvres elle en goûtait, très peu d'ailleurs, car elle n'en pouvait supporter davantage sans éprouver de répugnance. En fait, ce n'était pas penchant à l'ivresse qui l'entraînait à cet acte, **(15)** mais certain débordement de jeunesse exubérante qui bouillonne en espiègleries, et que, dans des âmes d'enfants, l'influence des grandes personnes arrive à réprimer d'ordinaire.

Ainsi donc, à cette petite gorgée, elle ajoutait chaque jour de petites gorgées et, parce que celui qui méprise les petites choses en vient peu à peu à la chute, elle avait glissé jusqu'à l'habitude d'avaler avidement des coupes déjà presque pleines de vin pur. Où était alors la vieille servante avec son esprit avisé et ses vigoureuses interdictions ? Est-ce qu'elle pouvait quelque chose contre cette maladie qui lui échappait si toi, Seigneur, avec ton remède tu ne veillais sur nous ? En l'absence du père, de la mère **(20)** et de ceux qui l'élevaient, tu étais présent, toi qui a créé, toi qui appelles et qui aussi, par l'entremise des hommes, réalises quelque bien pour la santé des âmes.

Qu'as-tu donc fait alors, mon Dieu ? Où as-tu pris le remède ? Où as-tu pris la guérison ? N'as-tu pas tiré d'une autre âme le sarcasme dur et acéré, tel un fer guérisseur, sorti de tes secrètes réserves, et n'as-tu pas d'un seul coup tranché cette gangrène ?

Traduction : Eugène Théhorel et André Bouissou, Paris, Desclée de Brouwer, Bibliothèque
augustinienne, 1962

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du mot *morbum* (l.19).

B. Faits de langue (5 points)

Observez la séquence syntaxique « *Absente patre et matre et nutritoribus* » (lignes 18-19) et identifiez sa nature. Quelle est sa valeur circonstancielle ? Qu'apporte-t-elle au plaidoyer implicite d'Augustin en faveur de la jeune Monique ?

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes.

Choix n° 1 (Langue) :

Traduire les lignes 22 à 25 entre crochets (depuis *Ancilla enim* jusqu'à *plerumque corrigunt*)

Ancilla enim, cum qua solebat accedere ad cupam, litigans cum domina minore, ut fit, sola cum sola, objecit hoc crimen amarissima insultatione vocans « meribulam² ». Quo³ illa stimulo percussa respexit foeditatem suam confestimque damnavit atque exiit. Sicut amici adulantes pervertunt, sic inimici litigantes plerumque corrigunt.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

² *Meribulam* : le vin ne se buvait jamais pur dans l'Antiquité.

³ *Quo* : relatif de liaison. Traduire comme un démonstratif.